



Vendredi 13 avril 2018

Communiqué en Soutien au droit de visite de Claude Mangin Asfari

*21 mois que Claude Mangin-Asfari se voit refuser l'accès au territoire marocain. 21 mois que cette dernière se voit refuser la possibilité d'exercer son droit de visite, droit fondamental. Venant d'apprendre l'intention de Claude Mangin Asfari, épouse du prisonnier politique sahraoui Naama Asfari, de se rendre au Maroc lundi 16 avril, nous lui exprimons tout **notre soutien** dans l'exercice de son droit de visite. Nous **appelons nos autorités à intervenir** auprès du gouvernement marocain.*

Nous dénonçons fermement les atteintes constantes et graves à son droit à une vie privée et familiale, contraires au droit international et au droit des prisonniers aux visites familiales. Nous saluons le courage de Claude Mangin-Asfari, qui entend de nouveau pouvoir rendre visite à son mari et vient de prévenir nos autorités de sa décision.

En effet, par trois fois, Claude Mangin-Asfari a été refoulée sans motif à l'aéroport de Rabat par les autorités marocaines. Lors de chaque expulsion, elle a saisi le Consulat de France à Rabat et le Ministère des Affaires Étrangères pour les informer de sa situation. Nos autorités diplomatiques affirment déplorer la situation mais nous estimons que leurs démarches ne s'avèrent pas suffisantes.

Le Maroc est un Etat souverain et peut, à ce titre, exercer un contrôle sur l'entrée sur son territoire. Mais notre gouvernement doit agir activement pour garantir le respect du droit international et des droits fondamentaux de ses concitoyens.

Nous, Maires des villes solidaires avec le peuple sahraoui accueillant chaque été des enfants réfugiés sahraouis des camps de Tindouf, nous **appelons l'Etat et nos autorités diplomatiques à bien vouloir demander aux autorités marocaines la levée pour le 16 avril de l'interdiction d'entrée sur le territoire de Claude Mangin-Asfari.**

Jean-Claude Kennedy

Laurent Russier

Philippe Bouyssou

Maire de Vitry-sur-Seine

Maire de Saint-Denis

Maire d'Ivry-sur-Seine

Contact presse :

Raphael Perrin

Attaché de presse de la mairie de Saint-Denis

01 49 33 68 00 / 06 11 67 74 92

raphael.perrin@ville-saint-denis.fr